

SUBVENTIONS

Le Conseil général aide les associations

Le Conseil général a renouvelé son soutien aux associations locales et Bernard Auby, conseiller général a souhaité rassembler les associations Cébazaises pour leur faire part des aides proposées pour 2007. Une quarantaine de présidents ou représentants d'associations étaient présents afin de connaître les subventions auxquelles ils ont droit.



Une dotation généreuse pour les associations

Chaque année les associations qui participent à l'activité de la cité bénéficient de la dotation d'animation locale décentralisée (DALD) versée par le Conseil général. En 2006, furent attributaires le Comité des fêtes pour sa manifestation autour du terroir, Cébazat Sports pour l'organisation de tournois, l'Amicale laïque, Sémaphore en chanson avec le festival de la chanson française qui rayonne largement, le Comité de jumelage et Cébazat Commerce Artisanat pour ses animations de fin d'année.

Le système d'attribution est cohérent, il revient à chaque conseiller général de distribuer la somme qui lui est accordée, selon ses choix, entre toutes les communes du canton, à savoir six sur celui de Gerzat. Les critères de répartition sont évidents, ils dépendent de la population, du nombre d'associations, de l'éloignement à Clermont-Ferrand et de l'ampleur des manifestations, excluant les voyages scolaires qui sont financés par les communes. *"Il est certain que le plus gros canton se verra remettre une dotation plus conséquente"* affirme le vice-président du Conseil général.

Outre toutes ces conditions, Bernard Auby a insisté sur le fait que cette somme a pour but de gérer l'animation locale et les manifestations en

questions doivent être d'intérêt communal. La volonté du département est aussi de valoriser les actions en direction des jeunes avec diversité. Chaque année les conseillers tentent de faire bénéficier de nouvelles associations, dans la mesure du possible, sachant qu'il faut respecter les critères prédéfinis.

Cette nouvelle gestion, au plus près du terrain permet de mieux évaluer les besoins, ainsi le conseiller soumet un montant pertinent au Conseil général.

Cette aide fonctionne bien et la dotation globale a été augmentée. Il faut aussi savoir que 1 500 € sont distribués sur le canton pour le financement d'objets promotionnels (sacs de sports, coupes, tee-shirts, casquettes données lors de manifestations, etc.).

De nouvelles subventions encourageantes

Le Conseil général propose également d'autres aides pour les jeunes notamment. M. Auby a fait l'éloge des subventions accordées et des nouveautés pour 2007, encourageants les associations Cébazaises à en faire la demande et à développer leur activité.

Une nouveauté de taille pour les jeunes espoirs sportifs de moins de 23 ans, licenciés dans un club du Puy-de-Dôme et inscrits sur les listes du Ministère Jeunesse et Sports, ils pour-

ront recevoir 1000 € pour poursuivre leur carrière sportive.

Puy-de-Dôme Atout Jeune est une dotation qui était jusque-là destinée aux jeunes de moins de 17 ans licenciés dans des clubs sportifs fanions (ASM, Clermont foot). Cette année elle soutient également les petits clubs locaux à hauteur de 300 € par an pour une aide à la formation d'éducateurs, entraîneurs, arbitres, etc. Elle propose aussi une aide aux déplacements de 300 €.

Puy-de-Dôme élite aide les associations sportives de statut amateur évoluant au niveau national ou représentant le seul club au niveau régional, comme par exemple la section volley de l'Amicale Laïque.

Dernière nouveauté en date, la subvention d'équipement, qui concernait jusqu'alors seulement les gros équipements, s'étend à l'ensemble des besoins excluant les outils pour la gestion de l'association (ordinateur). Une participation de 25 % des achats sera allouée pour un minimum de 600 € et un plafond de 8 000 €.

Pour bénéficier de ces aides les associations doivent en faire la demande au Conseil général, à M. Bernard Auby, avant le mois de juin, afin que les associations puissent recevoir le don en septembre/octobre. Un suivi administratif sera assuré à la Mairie de Cébazat par Mme Levadoux. ■